



Groupe TAVINI HUIRAATIRA

Assemblée de Polynésie



M^{me} Éliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie

N° 223/2020/GTH/CAB/ET/et
Taraho'i, le 4 novembre 2020.

À

M. Édouard FRITCH
Président de la Polynésie française

Objet : Présence inhabituelle de voiliers dans le lagon de *Maupiti*

Monsieur le Président,

J'ai récemment été interpellée par des habitants de l'île de *Maupiti* qui ont attiré mon attention sur un afflux massif de voiliers dans le lagon de leur île.

En effet, selon les informations qui ont été portées à ma connaissance, ce sont près de quinze navires qui mouillent actuellement et de manière quasi permanente dans le lagon de *Maurua* en totale infraction avec la réglementation en vigueur dans notre pays.

Loin d'être un cas isolé, ces comportements se généralisent à l'ensemble de nos îles à la faveur de la crise de la COVID qui empêche notamment ces navires de rejoindre d'autres ports d'attache notamment en Nouvelle-Zélande ; les autorités néo-zélandaises ayant à juste titre décidé d'interdire l'entrée de navires étrangers sur leur territoire maritime pour des raisons évidentes et légitimes de protection sanitaire de sa population.

Monsieur le Président, quelles mesures comptez-vous prendre dans les plus brefs délais pour que ces voiliers puissent se mettre en conformité avec notre réglementation ou comptez-vous agir lorsqu'il sera trop tard c'est-à-dire quand un voilier viendra s'échouer sur les rives de l'île de *Maupiti* comme ce fût le cas récemment à Arue ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

M^{me} Éliane TEVAHITUA